



Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief

Maison de l'eau
16140 Saint Fraigne
☎ 05.45.21.01.91

f.devautour@smabacab.fr

St Fraigne, lundi 30 mars 2026

Procès-verbal du Comité syndical

Mercredi 25 février 2026 à 18H30 à la Maison de l'Eau

Le mercredi 25 février 2026 à 18h30, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB), dûment convoqué, s'est réuni en son siège à la Maison de l'eau (16140 SAINT-FRAIGNE) sous la présidence de Christophe AUGIER. Renaud COMBAUD est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour était le suivant :

- **Approbation procès- verbal 18.12.2025**
- **Approbation du Compte Financier Unique (ajourné)**
- **Approbation affectation du résultat (Ajourné)**
- **Présentation et vote du Budget 2026**
- **Délibération validation taux de promotion**
- **Délibération création poste agent de maîtrise principal**
- **Délibération achat parcelle Saint-Fraigne Lot n°2**
- **Informations et questions diverses**

Délégués présents :

Titulaires : Mesdames WILKINSON Judith / Messieurs ALLAIN Didier / ANDRE Thierry / AUGIER Christophe / BALLAND Cyril / BARREAU Bruno / BERTRAND Michel / BOREL Didier / BRISSONNAUD Denis / CACLIN Philippe / CAQUINEAU Emmanuel / COMBAUD Renaud / DEVAUTOUR Jean-Christian / DURAND Jean-Louis / GASTARD Patrick / LECLERE André / MERCIER Sébastien / MEUNIER Jean-Michel / RACINE Eric / RIVAUD Michel / ROY Francis / SALAMAND Bernard / TYRE Christophe / VIGNERON Emmanuel

Suppléants : Messieurs BONNET Michel / AUBINAUD Louis / RABIOUX Jean-Michel

Pouvoirs : Madame BAUDRIT Isabelle à Monsieur CAQUINEAU Emmanuel

Présents à titre consultatif :

Monsieur BLANCANT Julien (SMABACAB)
Madame DEVAUTOUR Florence (SMABACAB)
Madame AUFFRET Noémie (SMABACAB)

Préambule

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et remercie les membres présents. La séance est ouverte.

Adoption du procès-verbal du 18.12.2025

Monsieur le Président soumet à l'approbation le procès-verbal du précédent comité syndical, disponible sur le site internet du SMABACAB.

Ce dernier ne soulève aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Approbation du Compte Financier Unique (Ajournée)

En raison de problèmes informatiques survenus dans le fonctionnement du Trésor Public, les services de gestion comptable de Ruffec n'ont pu vérifier les comptes 2025. Le CFU ne sera alors approuvé que prochainement.

Approbation affectation du résultat 2025 (ajournée)

Du fait des raisons évoquées précédemment, il en est de même de l'affectation du résultat.

Approbation BP 2026

En l'absence De CFU, afin de pouvoir voter le budget, il convient de faire une reprise anticipée du résultat 2025 permettant ainsi de voter le budget 2026 :

| <i>BUDGET 2026</i> | | | |
|---------------------------|------------|-----------------|--------------|
| <i>INVESTISSEMENT</i> | | | |
| Dépenses | | Recettes | |
| Ligne 001 | | Ligne 001 | 117 035,70 € |
| RAR dépenses | 9 000,00 € | RAR recettes | 0,00 € |
| | | Compte 1068 | 0,00 € |
| <i>FONCTIONNEMENT</i> | | | |
| Dépenses | | Recettes | |
| Ligne 002 | | Ligne 002 | 485 215,76 € |

Il est constaté un excédent d'investissement de 117 035.70 € à reporter en recette d'investissement, un excédent de fonctionnement de 485 215.76 € reporter en recette de fonctionnement, ainsi que des restes à réaliser de 9000 €, ainsi :

Le budget de fonctionnement est équilibré sur les 2 sections pour la somme de **872 179.76 €**

Le budget d'investissement est équilibré sur les 2 sections pour la somme de **448 215.46 €**
Les élus adoptent le budget 2026.

Délibération validation taux de promotion

Monsieur le président demande à Monsieur BOREL Didier de sortir de la salle pour ne pas prendre part au vote du fait qu'il a un lien direct avec l'agent concerné.

Le CST du centre de gestion s'est réuni le 10.02.2026 et a approuvé les taux de promotion de la collectivité, permettant ainsi la création de poste d'agent de maîtrise principal. Les élus valident cette délibération.

Délibération création poste agent de maîtrise principal

Monsieur le président demande à Monsieur BOREL Didier de sortir de la salle pour ne pas prendre part au vote du fait qu'il a un lien direct avec l'agent concerné.

Après validation des taux de promotion, Monsieur le président demande de créer un poste d'agent de maîtrise principal au 1^{er} mars 2026 afin de nommer François MICHAUD sur ce poste. Monsieur le président précise que ce poste aurait pu être créé l'année dernière mais que vu que l'agent avait annoncé son départ de la collectivité, sa demande de création de poste avait été ajournée.

Les élus approuvent cette création de poste

Délibération achat parcelles Saint-Fraigne section YC n° 138-141-144

Monsieur le président informe les élus que la commune de Saint-Fraigne a proposé au SMABACAB d'acheter un lot de parcelles au prix de 11 000 € permettant la construction du bâtiment prévu depuis 2022.

Les élus acceptent la proposition.

Questions diverses

- Monsieur Bruno BARREAU souhaite connaître les surfaces achetées par le SMABACAB en zone humide, estimant que les rentrées de fermages liées aux Baux Ruraux à Clauses Environnementales (BRCE) restent relativement faibles.

Madame Noémie AUFFRET explique que la totalité des surfaces achetées ne correspond pas à leur équivalent en fermage. Plusieurs raisons à cela :

- Les démarches de contractualisation sont en cours
- Aucun fermier n'a encore été trouvé
- Certains BRCE n'ont été conclus qu'en cours d'année, le budget ne retranscrit donc pas une année de fermage entière.

Monsieur AUGIER rajoute aussi que le prix du fermage a été fixé à un minimum permettant au SMABACAB de s'acquitter des taxes foncières annuelles.

- Un point est réalisé sur les inondations précisant qu'il s'agit de la crue la plus forte depuis ces 20 dernières années. Monsieur Renaud COMBAUD remercie la présence et la réactivité des agents du SMABACAB autour de l'événement.

Lundi 16 février dernier a été constaté un épisode pluvieux particulièrement violent traversant d'Ouest en Est la moitié sud du territoire du SMABACAB (40 mm en moins de 3h). Ces pluies, particulièrement intenses et tombées sur une majorité de sols nus ont généré des crues par ruissellement sur des secteurs généralement épargnés. Les communes de Villejésus, Barbezières, Fouqueure, Chives ou Villiers-Couture ont subi des arrivées d'eau massives venant de coteaux. La prise en compte de ces problématiques dans le futur, dépassant le simple lit des cours d'eau, paraît indispensable.

- Jean-Michel MEUNIER demande un point sur les acquisitions foncières prévues sur la commune de Courcôme.

Madame Noémie AUFFRET explique qu'un accord a été trouvé sur les bases des prix proposés par la SAFER, et que les démarches concernant l'acquisition des 5,5 ha de zone d'expansion de crues aboutiront en 2026.

- Pour clore la séance Monsieur le Président remercie l'assemblée d'avoir répondu présent aux comités syndicaux et leur souhaite bonne continuation pour ceux qui ne se représenteront pas pour la prochaine mandature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 19h45.

Le Président,
Christophe AUGIER



Le secrétaire de séance,
Renaud COMBAUD

